

Conférence des maires du PETR Vidourle Camargue



Codognan - Mercredi 6 juillet 2022

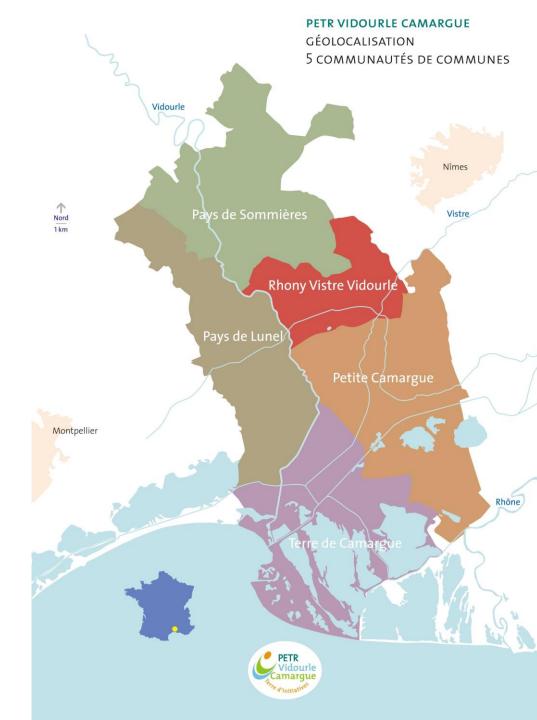
Ordre du jour

- 1. Présentation du PETR, son fonctionnement
- 2. Présentation des missions
 - Patrimoine
 - Fonds européens
 - Tourisme
 - Club des entrepreneurs
 - Plan Alimentaire Territorial
 - Guichet Rénov'Occitanie
 - 3. Focus sur les Contractualisations et la mission ingénierie financière
 - 4. Intervention des commissions du conseil de développement

1. Présentation du PETR, son fonctionnement



Un territoire interdépartemental et positionné entre 2 métropoles : Montpellier et Nîmes





Le PETR Vidourle Camargue

Sur un territoire de projets existant depuis 2005, le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue**, créé le 26 décembre 2017, rassemble 5 communautés de communes membres du syndicat mixte (Pays de Sommières, Petite Camargue, Rhôny Vistre Vidourle, Terre de Camargue et Pays de Lunel). Ce territoire représente un ensemble de 50 communes et 150 611 habitants.

Le rôle principal du PETR est de soutenir, de favoriser et de coordonner les projets du territoire afin de garantir un développement harmonieux et répondre au mieux aux attentes et aux besoins de la population.

Par ailleurs, reconnu dans le cadre de la contractualisation, il est en capacité de **rassembler les acteurs** (Départements, Région, Etat, Europe) pour optimiser les financements sur le territoire.

Les missions principales du PETR sont :

- Le Patrimoine
- La Contractualisation (Etat = CRTE, Région = CTO/Bourg-centre, Départements)
- La Gestion des fonds européens (3 programmes : LEADER, FEAMPA, FEDER)
- Le Plan Alimentaire Territorial
- Le Club des entrepreneurs en partenariat avec les CCI 30/34
- Le Tourisme

D'autres activités sont présentes comme le guichet Rénov'Occitanie délégué par le CAUE 30 pour les EPCI gardoises.



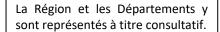
Fonctionnement du PETR Vidourle Camargue

Le PETR Vidourle Camargue est **présidé par Pierre Martinez** Président de la communauté de communes du Pays de Sommières, accompagné par **9 Vice-présidences** :

- Philippe GRAS, chargé du développement économique et du Conseil de développement,
- Jean DENAT, chargé de la transition écologique, du climat et de la biodiversité
- Thierry FELINE, chargé du Projet de territoire, de la cohésion sociétale et du cadre de vie,
- Véronique MARTIN, chargée de Culture, du matrimoine et du mécénat,
- Josiane ROSIER-DUFOND, chargée de la promotion et du développement touristique,
- André BRUNDU, chargé des savoir-faire et des traditions,
- Thierry AGNEL, chargé des finances et de la commande publique,
- Pierre GRISELIN, chargé du Projet Alimentaire Territorial et du soutien à la ruralité,
- Loïc FATACCIOLI, chargé de la mobilité, de l'interconnexion et de la coopération entre territoires



Fonctionnement du PETR Vidourle Camargue



Un comité syndical composé de 58 représentants issus des communautés de communes



Un bureau syndical composé de 9 vice-présidences et la présidence

Un **PROJET**DE
TERRITOIRE

Une **conférence des maires** réunit au moins 1 fois / an

Un conseil de développement réunissant 20 représentants de la société civile

Equipe technique basée à Aimargues

DIRECTION DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

Maxime Charlier

m.charlier@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.02

ASSISTANCE DE DIRECTION ET DE GESTION DU PETR

Catherine Bazile

c.bazile@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.00



MISSION FONDS EUROPEENS

Animateurs LEADER

Aude Faye

a.faye@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.12

Adrien Montizon

a.montizon@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.13

Animateur FEAMPA

Louis-Vincent Lepeu

lv.lepeu@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.01

GUICHET RÉNOV'OCCITANIE Agents détachés CAUE 30

Lucas d'Ascanio Patrick Grégoire

Permanences délocalisées Contact unique : 04.66.70.98.44 www.les-caue-occitanie.fr/gard

MISSION PROJETS/CONTRACTUALISATION

Frédéric Cambessédès

f.cambessedes@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.14

MISSION PATRIMOINE

Patricia Carlier

p.carlier@petr-vidourlecamargue.fr / 04.34.14.80.03

MISSION TOURISME Agente détachée Gard tourisme

Véronique Couderc

couderc@tourismegard.com / 04.66.36.98.29

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Titouan Denimal-Pinto

t.denimal-pinto@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.11

2. Présentation des missions

- Patrimoine
- Fonds européens
- Tourisme
- Club des entrepreneurs
- Plan Alimentaire Territorial
- Guichet Rénov'Occitanie

Mission Patrimoine





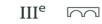
























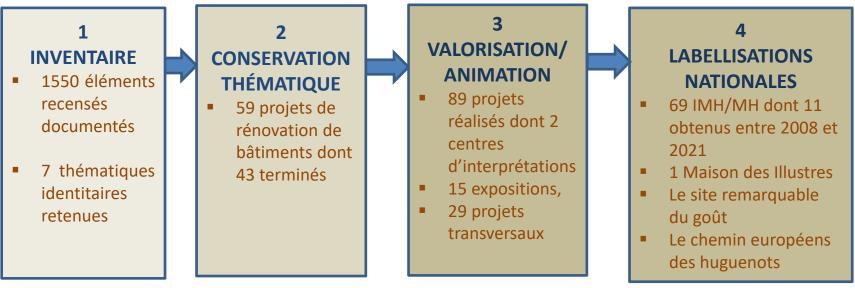






OBJECTIFS:

Sauvegarde du patrimoine culturel bâti et immatériel, du territoire du PETR



Une stratégie de développement en 4 actes validée en 2008

De 2009 à 2021 : 148 projets pour un montant HT de 6 772 228 €

LE PATRIMOINE S'INSCRIT DANS LE PROJET DE TERRITOIRE :



- Facteur du « vivre ensemble »
- Moteur d'une qualité de vie
- Acteur de l'économie locale

Phase 4 de la stratégie - label international Convention signée par le PETR le 28 Février 2022 dans le cadre de l'itinéraire culturel européen :

« Sur les pas des huguenots et des vaudois »

Pour une durée de 4 ans renouvelables Entre :

L'association nationale de l'itinéraire européen représentée par sa section gardoise :

«l' Association Sur les pas des huguenots dans le Gard, de la Résistance à la République »

- ☐ Le Département du Gard
- □ Gard Tourisme
- ☐ Le PETR Vidourle-Camargue

La convention prévoit une mise à disposition de ses services dans les conditions de sa charte contre une cotisation annuelle aux exploitant du chemin (Détail site du PETR)



Phase 4 de la stratégie

Le chemin européen des huguenots

Parcours doux encadré par la FF Randonnée Pédestre et Gard Tourisme

2022

L'itinéraire validé, « colonne vertébrale » du chemin, traverse le PETR du Nord au Sud.

Edition d'un topoguide par la FFRP en partenariat avec les partenaires locaux

2023

Création des boucles à partir du chemin validé.

Les communes traversées :

Cannes-et-Clairan

Crespian

Lecques

Salinelles

SOMMIERES

Aubais

Aigues-Vives

Mus

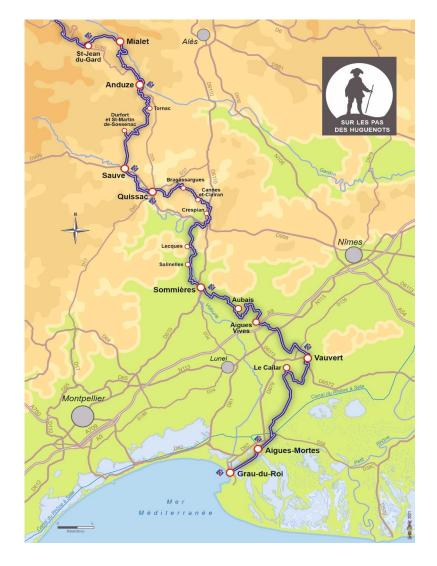
VAUVERT

Le Cailar,

Saint-Laurent d'Aigouze,

AIGUES-MORTES

LE GRAU DU ROI



Phase 4 de la stratégie - label national Le label Pays d'Art et d'Histoire

4 phases

Actualité 2022

d'instruction









Stratégie développée 2008-2018

Candidature officielle 2019

Mémoire sur le territoire candidat 2021 Validation janvier 2022 Annexes rédigées maillage et plan final de candidature fournis

2022 Rédaction finale autorisée

OCT 2022 Dépôt prévisionnel de candidature finale

2023 Passage en commission d'attribution et convention

Instruction et label attribué par le Ministère de la Culture

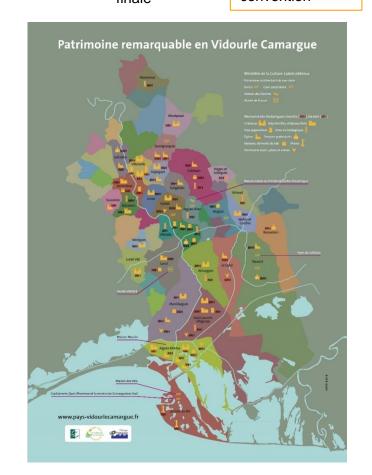
Appuis sur le patrimoine local, sa politique de sauvegarde et de valorisation, sur l'action culturelle mise en place et sur les actions de connaissance et d'appropriation du patrimoine et de la culture locale par tous les publics présents, notamment les scolaires.

Convention signée ETAT-DRAC/Territoire

Maintien de la stratégie et développement à 10 ans conformément à la charte du label, contrôlée par l'ASS Nat des VPAH

Un comité de pilotage politique, scientifique et technique encadre le PAH comprenant des agents de la DRAC.

Un comité politique représenté dans la gouvernance gère la mise en œuvre de la convention.





Mission programme Européen LEADER et FEAMPA















Le dispositif LEADER - juin 2022

	Objectif	Ayant déjà obtenu une aide	Ayant un avis favorable	
Nombre de projets	74	115	17	Total : 132
Montant FEADER	3 101 988 €	2 652 159 €		85 % programmés

Subvention moyenne

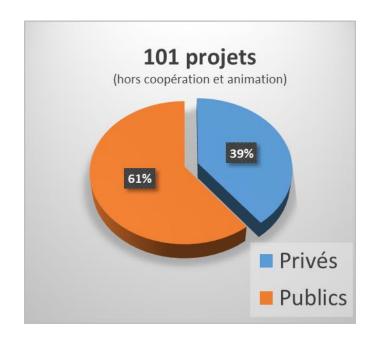
(hors coopération et animation)

= 19 300 € de FEADER

Soit un taux d'intervention

(hors coopération et animation)

LEADER de 23 %



Candidature LEADER 2023-27

dernier Comité de programmation en décembre 2022

Mai – juillet 2022 : concertation des partenaires

Septembre 2022 : validation de la nouvelle stratégie LEADER

en comité syndical

Octobre 2022 : dépôt de candidature auprès de la Région

Occitanie avec un périmètre réduit

Janvier 2023 : réception des premiers dépôts de demande

d'aide



Dispositif LEADER ENTREPRENARIAT

60 500 €
de cofinancements des
5 communautés de
communes

La Belle Drêche - Congénies



Artisanat, circuits de proximité, agro-alimentaires, commerces de base, développement durable.

406 800 €



Dispositif LEADER TOURISME

Sites touristiques, loisirs verts, déploiement du numérique, hébergements de qualité.

Carnet d'Escales – Aigues-Mortes



501 300 €



Dispositif LEADER EMPLOYABILITE

Salle de formation, mobilité, mise en réseau des entreprises.

Création d'une recyclerie – Calvisson



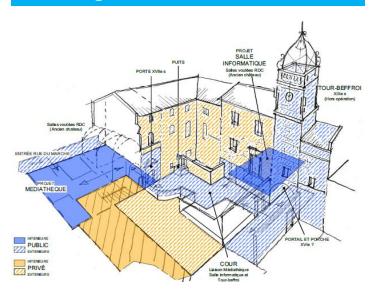
127 400 €



Dispositif LEADER COHESION SOCIETALE

Jardins partagés, manifestations culturelles, espaces publics, centres sociaux.

Extension de la médiathèque – Entre-Vignes



417 700 €



Dispositif LEADER PATRIMOINE

558 000 € - 22 projets

Restauration du temple de Beauvoisin



Patrimoine immatériel, actions pédagogiques, traditions taurines camarguaises, restauration du bâti.

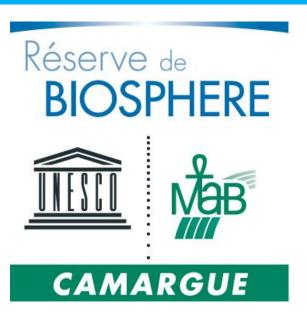
518 700 €



Dispositif LEADER COOPERATION

Echanges de bonnes pratiques et d'expérience avec d'autres territoires ruraux similaires

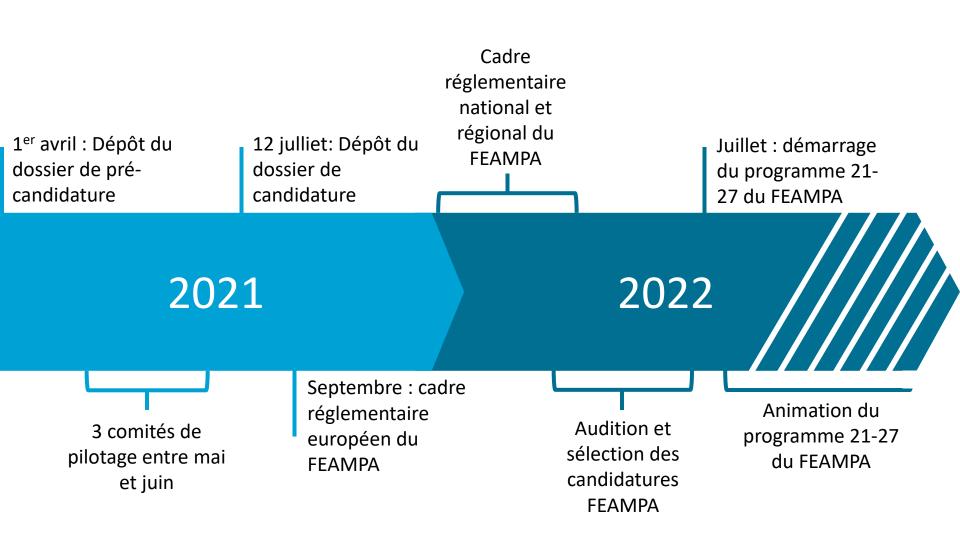
Mutualisation de l'animation des réseaux d'éco-acteurs des réserves de biosphères



68 000 €



Avancement du programme FEAMPA 21-27



La stratégie du FEAMPA

Entre 580 000€ et 750 000€ attendus à répartir sur 5 fiches actions :

30%



150 000 €











Mission Tourisme



Un réseau d'acteurs engagés partagé avec le SMCG

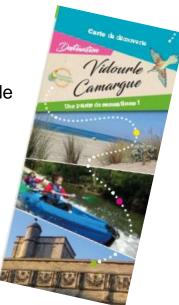


Commission

composée des représentants des EPCI et offices de tourisme

Tourisme







Valorisation touristique du terroir de production de l'AOP

Label national dédié à la valorisation de l'œnotourisme





Mission Tourisme

2 Projets phares autour du label :



Le comporte

Pack images









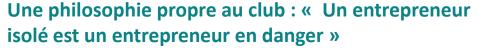
Le Club des entrepreneurs co-animé avec les CCI du Gard et de l'Hérault

<u>Objectif</u>: favoriser les échanges d'expériences entre chefs d'entreprises, créer des courants d'affaires, mener des actions communes, échanger avec les élus du territoire.

En 2022, se sont 53 membres qui se réunissent pour des rencontres débats et visites de savoir-faire

Un comités de pilotage bénévole pour le suivi et l'animation du club

Un projet de ZAC'tour du PETR à venir











Un PAT, c'est quoi déjà?

2014 Loi LAAF

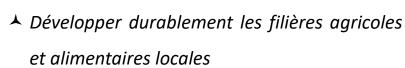
2019 Nouveau Programme National pour l'Alimentation (PNA) – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

2021 Appel à Projets « Plan Alimentaire Territorial »



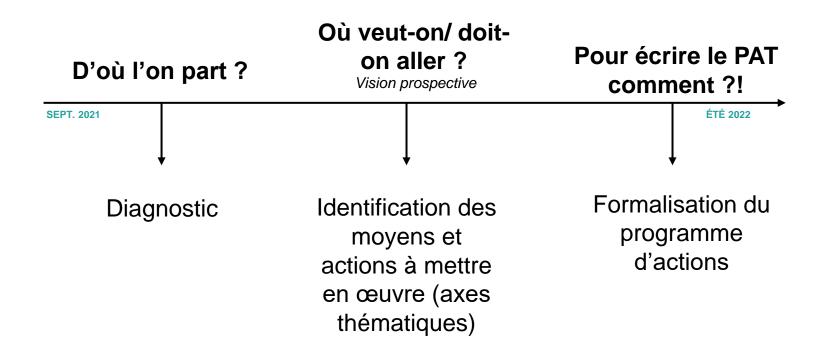




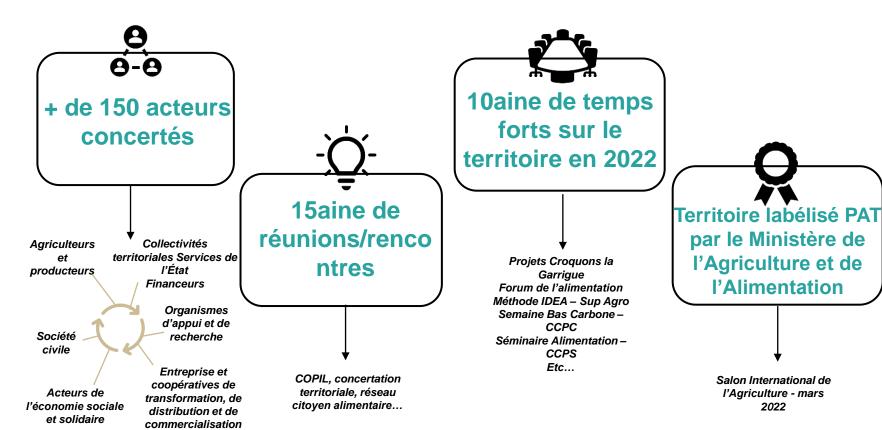


- ▲ Structurer une offre alimentaire de proximité et de qualité qui soit accessible à tous les habitants du territoire
- l'émergence de projets collectifs

Un PAT en pleine émergence!



Quelques chiffres clés!



Les axes stratégiques

ACTION 1

Création d'un espace collectif...

ACTION 2

Transformation des produits de la mer

ACTION 3

Développement d'une solution de mise en lien producteurs et métiers de bouche/distributeurs

ACTION 4

Faciliter l'approvisionnement en produits locaux (1)

Structuration des filières de la production et de la distribution 2

L'agriculture de demain, durable, et tournée vers le territoire : pratiques responsables et installation...

ACTION 1

Promouvoir des pratiques agroécologiques, moins consommatrice en eau ACTION 2

Identifier et permettre la valorisation des invendus agricoles

ACTION 3

Favoriser l'installation agricole viable...

ACTION 1

Accompagner les collectivités > circuits cours & marchés publics

ACTION 2

Rapprocher producteurs et consommateurs : focus sur public scolaire et précaire (3)

L'accessibilité sociale à l'alimentation (4)

Action foncière et accès au bâti agricole

ACTION 1

Permettre la mise en place d'un espace test > lien avec restauration collective > cultures résilientes type légumineuses...

ACTION 2

Constitution réserve foncière
ACTION 3

Porter réflexion/groupe de travail sur les outils et leviers fonciers nécessaires...

Les axes stratégiques

ACTION 1

Création d'un espace collectif...

ACTION 2

Transformation des produits de la mer

ACTION 3

Développement d'une solution de mise en lien producteurs et métiers de bouche/distributeurs

ACTION 4

Faciliter l'approvisionnement en produits locaux



Structuration des filières de la production et de la distribution

A.1.1 - CRÉER UN ESPACE COLLECTIF ET SOLIDAIRE DÉDIÉ A LA TRANSFORMATION, AU CONDITIONNEMENT ET AU STOCKAGE

Pourquoi cette action?

Pour limiter les déplacements et le temps de livraison des produits transformés, optimiser les coûts et mutualiser certains outils de la chaine alimentaire, le territoire Vidourle Camargue pourrait se doter d'un espace collectif de type tiers-lieu qui serait également source d'emploi, notamment par l'insertion.

Les étapes clés :

- Identification des friches avec l'accompagnement de la SAFER pour identifier friches ou terrain constructible, biens vacants sans maître;
- Étude de faisabilité pour connaître la pérénnité du projet;
- S'inscrire dans une démarche d'économie sociale et solidaire en corrélant ce projet avec des structures d'insertion > source d'emploi.

Les indicateurs :

- > Un territoire qui offre des équipements et des outils collectifs
- > La diversité et la transformation des produits agricoles est facilitée
- > Optimiser le temps de travail des agriculteurs (gain de temps et d'argent par des services mutualisés)
- > Permettre de mobiliser du foncier dans le cadre de la réalisation de projets

Financements possibles:

Région Occitanie, LEADER, EPCI, BPI France, ADEME, AIRDIE, Banque des territoires

Exemple sur un autre territoire :

Rapport à la stratégie : faire schéma de cohérence avec objectifs stratétiques

choix possibles?

- Actions déjà existantes qui mériten
- d'être consolidé.
- a etre consolide,

Porteur de projets :

- Producteurs
- Transformateurs

Partenaires :

- Collectivités territoriales
- CIVAM - Addearg
- Consulaire : CCI/ CMA
- Institutionnels : CD, Région
- Chantier d'insertion/ Centres socio-culturels

Quelques chiffres:

Chiffres clés relatifs au diagnostic ou chiffres sur coût éventuels de toute ou partie de l'action

Présentation du guichet unique Rénov'Occitanie Sud Gard





















Guichet Unique Rénov'Occitanie

Une prise de contact multiforme



Par téléphone au 04 66 70 98 58 Le mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 Le lundi et vendredi de 13h30 à 17h00



En complétant le formulaire de contact en ligne



Sur rendez-vous pour un conseil technique personnalisé

Pour CCPL, voir avec le Guichet Rénov'Occitanie GEFOSAT (Montpellier) : 04 67 13 80 94 conseilrenovation@gefosat.org www.gefosat.org



Guichet Unique Rénov'Occitanie

Un service de proximité

Les permanences territoriales :

Aigues-Mortes	Gallargues-le-Montueux	Calvisson	Aimargues
Le Grau-du-Roi	Vergèze	Sommières	Vauvert

Des permanences accessibles **Sur rendez-vous**, **permettent** d'assurer des prestations de conseils personnalisées.





Une exposition à la disposition des collectivités « L'amélioration énergétique du bâti ancien »



3. Focus sur les Contractualisations et la mission ingénierie financière

- CRTE
- CTO
- ATI FEDER



La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

Les territoires de projets sont aujourd'hui l'échelle reconnue pour la contractualisation. Elle se base sur le projet de territoire concerté entre les acteurs et permet d'assister les projets dans leur financement autour de différents partenaires et outils :

ETAT	CRTE > CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ECOLOGIQUE 2021-2027
REGION	CTO > CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028 + 12 Contrats Bourg Centre
EUROPE	ATI > APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE FEDER 2021-2027

Ce qu'il faut retenir : facilitateur, intégrateur et évolutif

<u>Vers un PACTE TERRITORIAL</u> afin de constituer un comité des politiques contractuelles et de financements Etat-Région-Départements à l'échelle des territoires de projets

2 Enjeux forts pour cette mission dédiée à 100% :

- → Soutenir les communes dans le montage administratif des dossiers de demande d'aide
- → Accompagner les démarches collectives dans la réponse aux appels à projets (Plan Relance, Agence de l'eau, ADEME, DDTM, DRAAF, etc.)



La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

ETAT

CRTE > CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ECOLOGIQUE 2021-2027

PLAN DE RELANCE

3 priorités

- La transition écologique, afin notamment d'accompagner les initiatives en matière de performance énergétique des bâtiments, de sobriété foncière ou de mobilités durables, dans la continuité des documents-cadre existants (SCoT, PCAET...)
- Le développement économique, en soutien aux commerces, à l'artisanat, à l'industrie, au tourisme ou aux filières productives maritimes et agricoles, tous impactés par la crise sanitaire
- La cohésion sociale et territoriale, avec pour objectif de renforcer l'accès pour tous aux services publics et à lutter contre les inégalités.

→ CRTE Vidourle Camargue



- Un projet inscrit = une fiche-projet formalisée
- Modalités de dépôt et de calendrier fixés par l'état



Liberté Égalité Fraternité

- Contrat signé le 17/12/22
- Programmation 2022 en cours

→ Maquette 2022 Vidourle Camargue : 35 opérations inscrites (attribution en cours)

Nouveauté pour 2023 : ouverture de l'AAP DETR/DSIL sera ouvert sur Démarches-simplifiées dès le mois de septembre pour une clôture en décembre 2022 Les collectivités dont les projets n'ont pas été retenus en 2022 seront sollicitées pour connaître leur intention du maintien ou de l'abandon de leur demande en 2023 : 12 opérations concernées



La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

REGION

CTO > CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028 + 12 Contrats Bourg Centre

PACTE VERT OCCITANIE 2040





- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la santé et le bien être des habitants
- Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver et réduire les pollutions
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables
- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à économie circulaire
- Préserver et développer des emplois de qualité
- Garantir une soutenabilité et une solidarité financière
- → Contrat Territorial Occitanie 2022-2028
- → 12 Contrats Bourg-Centre Occitanie







COPIL de lancement : 05/04/22

COPIL de validation : 07/09/22

- CTO 22-28 est cours d'élaboration : objectif vote du contrat à la Commission Permanente d'octobre 2022
 - Plan Pluriannuel d'investissement Partenarial actualisé
 - Enquête BCO réalisée = prolongation des contrats existants par voie d'avenant
 - Stratégie commune avec le CRTE + une caractérisation PACTE VERT des projets
 - Une nouvelle proposition de gouvernance



La mission contractualisation et ingénierie financière de projets

EUROPE ATI > APPROCHE TERRITORIALE INTEGREE FEDER 2021-2027

FEDER OCCITANIE 2021-2027



« Une Europe plus proche des citoyens »

- → Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources
- Action 1 : Améliorer le cadre de vie des habitants
- Action 2 : Lutter contre la désertification médicale
- Action 3 : Développer l'hébergement d'urgence à destination des populations fragiles et marginalisées
- Action 4 : Développer les équipements culturels, touristiques et de loisir pour tous
- Action 5 : Moderniser et créer des centres de formation dédiés aux apprentis, aux formations paramédicales...

Réponse AMI: 16 septembre 2022 Sélection : décembre 2022

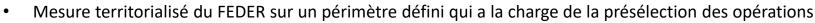
Lancement AMI : 15 juin 2022

Démarrage : janvier 2023

→ ATI FEDER 2021-2027







- Pas d'enveloppe fermée et réservée mais un dépôt et une instruction des dossiers au fil de l'eau
- Les ATI se calque sur le périmètre et le fonctionnement des CTO = comitologie commune
- Un courrier d'incitativité et une fiche de pré-dossier pour les opérations prêtes à partir

4. Intervention des commissions du conseil de développement



